



La Vie du Conseil n°32

CONSEILS MUNICIPAUX DES 14 ET 21 SEPTEMBRE 2012



Un réseau de chauffe au bois !

Aujourd'hui, nous sommes tous bien conscients qu'il n'y a **plus de temps à perdre** pour préserver notre planète et notre environnement.

Depuis 2008, à l'échelon de notre ville, nous sommes engagés dans cette démarche : *réduction des produits phytosanitaires, consommation d'eau maîtrisée, bilan énergétique, isolation et amélioration de la performance thermique de nos bâtiments communaux, normes imposées (BBC) pour les constructions neuves, éclairage public basse consommation etc...*

La transition et l'indépendance énergétique sont des étapes désormais indispensables pour progresser dans une optique de développement durable. La disparition progressive des énergies fossiles nous impose de réfléchir à des solutions alternatives, respectueuses de l'environnement et adaptées aux contraintes économiques.

L'implantation d'un réseau de chauffe et la mise en place d'une chaufferie au bois vont dans ce sens. Ces installations nous garantissent une **maîtrise du coût du chauffage**. Ce poste de dépense pèse de plus en plus pour les locataires, pour les propriétaires et pour nos collectivités. Grâce au bois énergie biomasse nous obtiendrons un **prix de chaleur beaucoup plus attractif** qu'avec des énergies fossiles (gaz – fuel) qui ne cessent d'augmenter.

A la baisse de la facture pour nos habitants, s'ajoute une **meilleure prise en compte de notre environnement**. Ce projet innovant nous permettra aussi le redéveloppement d'une filière bois locale. Notre territoire est le plus boisé du département de l'Aisne : avec les producteurs locaux, profitons-en pour **redynamiser l'activité économique locale autour du bois**. L'organisation de ces circuits courts favorisera la création d'emplois locaux. Jean de La Fontaine, à travers ses fables dédiées à la forêt et notamment « La forêt et le bûcheron », nous contait l'importance de notre patrimoine naturel. **C'est l'occasion pour nous de le redécouvrir.**

Ce projet très novateur montre, encore et toujours, notre ambition pour agir au quotidien dans tous les domaines : **social, pouvoir d'achat, environnemental et bien sûr pour l'emploi. Ce sont les piliers du développement durable. Ils sont au coeur de nos préoccupations.**

Jacques KRABAL
Maire de Château-Thierry



Permanence des élus

► Jacques Krabal
Député, Maire - *vendredi - 10h-12h*

► Isabelle Thuillier
Maire-adjointe déléguée au développement durable, à l'habitat sain, au cadre de vie et à l'urbanisme - *mercredi - 10h30-12h*

► Dominique Douay
Maire-adjointe déléguée aux activités physiques pour tous, à la prévention pour la santé et à la restauration collective
vendredi sur rendez-vous : 03 23 84 86 62

► Mohamed Rezzouki
Maire-adjoint délégué aux travaux, à la voirie, aux réseaux divers, à l'entretien des bâtiments et à la propreté de la ville
sur rendez-vous : 03 23 84 86 62

► Sylvie Lefèvre
Maire-adjointe déléguée aux politiques de solidarité et d'action sociale, et à la médiation sociale et familiale
jeudi - 9h-10h30 au CCAS

► Jean-Pierre Ducloux
Maire-adjoint délégué à l'administration générale, au personnel, à l'état-civil,

au sport, aux valeurs sportives et aux équipements sportifs
sur rendez-vous : 03 23 69 09 92

► Françoise Maujean
Maire-adjointe déléguée à la culture, aux animations culturelles et historiques, à la connaissance et à la mise en valeur du patrimoine - *mercredi 10h-12h*

► Bruno Beauvois
Maire-adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse, à l'intégration des jeunes et à la vie citoyenne
sur rendez-vous : 03 23 84 86 62

La Vie du conseil n°32

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Conception et rédaction : Bertrand Varin
Service communication, ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr



Chaufferie : le bois pour réduire les coûts et la pollution

Dans un contexte énergétique difficile, avec des prix en constante hausse pour les énergies fossiles, la municipalité a décidé d'implanter un chauffage urbain utilisant le bois. Une entreprise a été sélectionnée, après étude des dossiers par une commission, pour gérer ce service au public, sous la forme d'une DSP, Délégation de Service Public*. Ce combustible présente plusieurs avantages : son prix est relativement stable, c'est une ressource renouvelable et locale, et elle limite les rejets de gaz à effet de serre. Le bois constituera 90% de l'énergie utilisée pour ce réseau, le gaz venant en complément, à hauteur de 10%, en cas de grand froid.

L'objectif de cette chaufferie est multiple :

Diminution des coûts de la chaleur pour les usagers

La chaufferie, installée dans la Zone de la Moiserie, à Blanchard, assurera la production de chaleur pour des établissements publics, (piscine, écoles, collège, lycées, hôpital, maisons de retraite, commissariat, Maison d'Eloïse, Papillons Blancs, gymnase Adriaenssens, Palais des Rencontres, Ronde, Maison des Tout-petits), ainsi que pour des logements collectifs. Les lieux de vie Blanchard et Vaucrises seront desservis, tout comme plus de 200 particuliers dont l'habitation se trouve à proximité du réseau. A terme, il est envisagé d'étendre ce réseau à d'autres structures, comme la médiathèque ou la prison.

La maîtrise des coûts de cette énergie aura des effets positifs sur le budget des foyers comme sur les finances municipales.

Démarche de développement durable

L'approvisionnement en bois se fera auprès de Picardie Energie Bois, dans un premier temps, puis auprès d'une plate-forme locale d'approvisionnement mise en place par l'UCCSA. La totalité du bois utilisé proviendra du Sud de l'Aisne, dans un rayon de 30 kilomètres maximum. Ainsi, la qualité du produit livré en chaufferie sera garantie, les volumes assurés, de même que la régularité des livraisons. Les horaires seront aménagés pour réduire le plus possible les nuisances occasionnées lors des acheminements de biomasse par camion.

Création d'emplois et insertion sociale

La réalisation des travaux sera confiée à des entreprises locales. Quant au fonctionnement de la chaufferie, il induira à terme le recrutement de 24 personnes en contrat de professionnalisation. 1 600 heures seront allouées, par an, à l'association d'insertion ARBRES. Enfin, la nouvelle installation permettra également la création de 8 emplois locaux sur la filière bois et l'ouverture d'une agence Dalkia, entreprise attributaire de la Délégation de Service Public, à Château-Thierry. En outre, un bureau sera ouvert pour accueillir la maison de l'énergie en centre-ville.

Optimisation du fonctionnement

Les travaux d'implantation de la chaufferie seront achevés en septembre 2013, pour une livraison de chauffage en octobre. Elle sera construite dans la Zone de l'Omois, entre l'échangeur de l'autoroute A4 et le lieu de vie Blanchard. Son emplacement a été déterminé en prenant en compte différents critères : proximité de la future piscine, grosse consommatrice de chaleur, absence de perturbation en centre-ville, notamment en matière de circulation. L'entreprise a mis l'accent sur l'intégration de la chaufferie dans le paysage et sur son aspect esthétique.

La continuité du service sera garantie par la mise en œuvre d'un système de télégestion. D'autre part, du fait de l'implantation d'une agence à Château-Thierry, Dalkia assurera des délais d'intervention de 30 minutes.

Vote à l'unanimité

**La délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.*

-45%
de CO₂

24
contrats de
professionnalisation

8
emplois locaux

90%
de l'énergie venant
du bois

A U F I L D E S D É L I B É R A T I O N S

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

Aménagement Urbain

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu annuel de la SEDA, ayant pour objet la reconstruction et la revitalisation du quartier de l'île.

Vote à l'unanimité ✓

Jardin Riomet

Afin de faciliter le travail du service « Espaces Verts » pour l'entretien du jardin botanique, la Ville envisage un branchement d'eau, qui sera réalisé et pris en charge à 50 % par l'USESA.

Montant estimatif global : 1451 €.

Vote à l'unanimité ✓

Vie associative

Comité des fêtes

La Municipalité décide de reverser 70 % du montant perçu pour le droit de place des forains au Comité des fêtes, soit une subvention complémentaire de 10 048 € pour 2012.

Vote à l'unanimité ✓

Associations caritatives

Le Conseil accorde à l'association Lissalissi une subvention exceptionnelle de 1100 €. L'association organise le 8 décembre prochain au Palais des Rencontres une soirée à thème intitulée « A la rencontre des civilisations ». L'objectif est, à travers la découverte de danses traditionnelles du monde, d'aider au financement d'une école primaire au Congo.

Vote à l'unanimité ✓

Vie citoyenne

Personnel

Cinq agents voient leur statut modifié, suite à promotion ou réussite aux concours de la fonction publique territoriale. Le Conseil Municipal vote le changement statutaire de ces personnels.

Vote à l'unanimité ✓

Assurances

Le Conseil valide la proposition du centre de gestion relative à la souscription d'un contrat d'assurance obligatoire pour les agents territoriaux.

Vote à l'unanimité ✓

Cohésion Sociale

La Ville étant signataire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, elle a répondu à un appel à projets à destination de personnes en difficultés de la commune. Il est accordé une aide de 2439 €, à répartir sur cinq actions, ce montant représentant 22 % du coût total.

Vote à l'unanimité



Jeunesse et sports

Subventions

Le Sport pour tous est toujours une volonté forte. Des subventions exceptionnelles ont été accordées aux clubs Tir « Le Mousquet » et Boules Lyonnaises pour

leur déplacement aux championnats de France.

Vote à l'unanimité ✓

Le Conseil Municipal vote le versement du solde de l'aide financière aux 6 clubs sportifs employant un salarié. L'aide allouée par club est de 8000 € pour l'année 2012.

Vote à l'unanimité ✓

Éducation Jeunesse

La coopérative de l'école maternelle de la Madeleine sollicite le paiement de 168,90 €, afin de compléter le financement accordé précédemment par la Ville pour une classe découverte à Merlieux.

Vote à l'unanimité ✓

Intercommunalité

Aménagement

L'aménagement de la ZAC « La Moiserie Les Étangs » nécessite une modification des statuts de la CCRCT. En sa qualité de membre, la Ville accepte cette demande.

Vote à l'unanimité ✓

Sur la proposition de M. le Préfet, le Conseil approuve l'intégration de la commune de Mézy-Moulins à la CCRCT.

Vote à l'unanimité ✓

Déchets ménagers

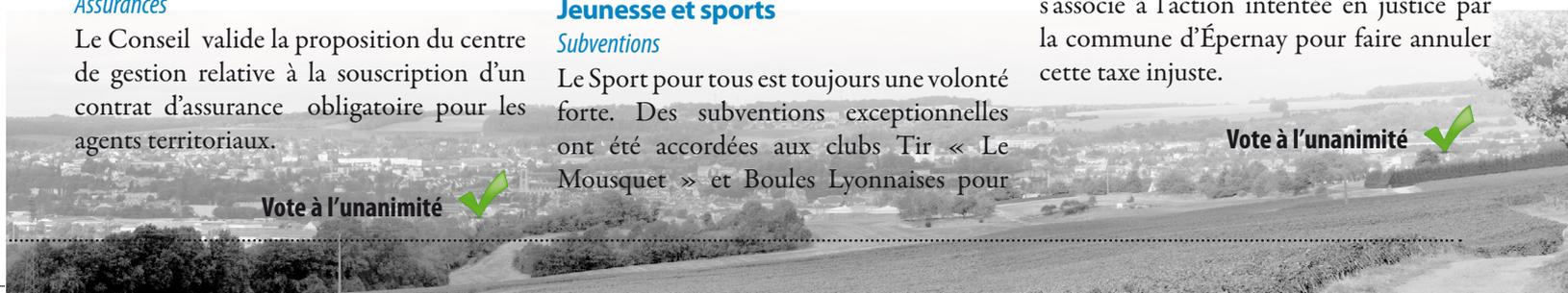
Les élus sont invités à prendre connaissance du rapport 2011 sur la qualité du service public de l'élimination des déchets ménagers, rapport établi par la CCRCT.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Redevance

La Municipalité s'oppose à la redevance imposée pour financer l'entretien des grands lacs de Seine, réservoirs d'eau. Cette redevance impacterait directement la facture d'eau des habitants. La Ville s'associe à l'action intentée en justice par la commune d'Épernay pour faire annuler cette taxe injuste.

Vote à l'unanimité ✓



AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

► La parole aux citoyens

Une habitante du centre-ville regrette que la circulation des piétons soit gênée par les terrasses des cafés, ainsi que par les enseignes de commerçants, posées sur le trottoir.

Réponse : La réglementation s'applique à tous les commerçants et cafetiers. La mairie demandera aux ASVP d'être particulièrement vigilants pour éviter les nuisances de toutes natures.

La même citoyenne, professeur d'histoire-géographie, souhaite emmener ses élèves aux commémorations. Elle déplore de ne pas trouver les informations relatives à ces cérémonies dans les journaux gratuits.

Réponse : Le service communication veillera à ce que les dates et horaires des cérémonies soient diffusés le plus largement possible.

Charte d'amitié



Ce conseil fut marqué par la présence de M. Radraudrason, maire de la commune d'Ambohitrolomahitsy, accompagné d'une délégation. Nos amis malgaches ont été conviés à cette assemblée à l'occasion de leur séjour à Château-Thierry, invités par la municipalité pour la signature d'une charte d'amitié et de partenariat. Après dix ans d'échanges fructueux dans le cadre de la coopération décentralisée, il a été décidé de renforcer les liens unissant nos deux communes et de se projeter ensemble vers l'avenir. Ces moments furent riches en émotions, et nous démontrent, s'il en est encore besoin, la place essentielle que doit tenir la compréhension, l'écoute de l'autre, le partage, l'acceptation des différences dans le cœur des hommes.

Bravo et merci à Denise Roussel et l'association Asatanana Solidarité France pour leur engagement en direction de Madagascar.

Consécration Castelle



L'équipe "Espaces Verts" de la ville devant leur réalisation

La nouvelle vient de tomber. Si un prix était espéré, nul n'avait osé songer à une nouvelle victoire castelle. Et pourtant...Après 2008, Château-Thierry est encore récompensée en 2012 pour la création du plus beau rond-point de France.

« Mise en valeur du patrimoine, inventivité, esthétique » sont quelques-uns des qualificatifs reconnus à cette nouvelle réalisation du service des Espaces Verts.

Bravo à Frédéric Tranchant et toute l'équipe des Espaces Verts pour leur savoir-faire unique, pour leur enthousiasme, leur compétence et leur état d'esprit.

Pour certains, un rond-point, une ville agréable à parcourir, signifient énergie perdue et gaspillage.

Mais ne doit-on pas aux habitants un peu de beauté ? Une ville propre, fleurie, accueillante, dont on est fier ? Doit-on ajouter aux

difficultés quotidiennes rencontrées par nos concitoyens un cadre de vie triste et morose ? La notoriété d'une ville, son attractivité, sont autant d'atouts pour son économie locale. Porter haut les couleurs de notre cité et donner aux castelthéodoriciens un environnement agréable ne nous semble donc pas synonyme de perte de temps et d'énergie, mais au contraire de valorisation. Merci à tous ceux qui contribuent à nous rendre la Vi(II)e plus belle.

TRIBUNES POLITIQUES

Responsabilité et action

La rentrée a été très studieuse puisque deux Conseils Municipaux se sont tenus en l'espace d'une semaine, les 14 et 21 septembre derniers. Le 1er portait sur une question unique qui engage l'avenir de Château-Thierry: celle du réseau de chauffe au bois de la ville. Le Conseil avait à se prononcer sur le choix du Maire qui, après concertation, a retenu le projet porté par la société DALKIA. Il a reçu l'unanimité des votes. Le Conseil du 21, plus classique, portait sur les dossiers courants. Le Maire et sa majorité se félicitent de l'esprit de responsabilité et du climat apaisé qui ont animé les débats. C'est dans ce cadre qu'ils envisagent l'avenir de notre ville, pour le bien être de ses habitants.

Groupe Château-Thierry pour Tous

A la mise sous presse, la tribune du groupe "unis pour Château-Thierry" ne nous a pas été communiquée.

Groupe Droite Unie pour Château-Thierry

A la mise sous presse, la tribune du groupe "unis pour Château-Thierry" ne nous a pas été communiquée.

Groupe Unis pour Château-Thierry

Redressons notre Pays avec les bonnes décisions!

La popularité de notre gouvernement serait en baisse... et alors?

Compte tenu de l'état dans lequel Sarkozy a laissé le pays, pas étonnant!

Le gouvernement doit prendre des mesures énergiques pour redresser notre pays.

Aidons le à prendre les bonnes décisions:

- l'annulation de tous les permis de recherche et d'exploitation de gaz et de pétrole de schiste
- l'offre suffisante des logements sociaux
- l'augmentation du pouvoir d'achat des plus démunis
- la mise en place de la baisse de tarification sociale de l'énergie
- la transparence des dépenses publiques
- l'application du non cumul des mandats

Groupe Château-Thierry J'aime ma Ville